
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 25 mars 2009

Résolution: CE09 0440

Il est

RÉSOLU :

1. d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » quant à l'affectation du sol et au secteur de valeur patrimoniale sur la propriété de l'ancien Séminaire de philosophie située au 3880, chemin de la Côte-des-Neiges dans l'arrondissement de Ville-Marie et visant à introduire dans son Document complémentaire les paramètres tenant compte des mesures de protection et de mise en valeur du mont Royal;

de recommander au conseil municipal :

2. d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée de consultation publique prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.02 1093751001

Claude DAUPHIN

Président du comité exécutif

Colette FRASER

Greffière adjointe

Signée électroniquement le 30 mars 2009